



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeudi 24 Septembre 2026 à 18h00**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20260924-D2026-9-7-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2026

Publication : 07/10/2026

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

**Date de convocation :
18 septembre 2026**

Effectif du Conseil Communautaire : **55**
Nombre de membres présents : **41**
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **6**
Nombre de membres excusés : **1**
Nombre de membres absents : **1**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaires ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du même code.

Objet : Campus connecté - Convention entre l'Université de Caen Normandie et l'Intercom de la Vire au Noireau relative à l'occupation de salles de l'Institut Universitaire de Technologie – Grand Ouest Normandie (IUT-GON), site de Vire

En raison de la décision du tribunal administratif de Caen ayant invalidé les élections municipales de la commune de Valdallière et entraîné la fin du mandat des conseillers municipaux de cette commune à compter du 28 juillet 2026, et dans l'attente des prochaines élections municipales à venir, le Conseil Communautaire est appelé à se réunir avec **49 conseillers titulaires**.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE

M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Valérie CATHERINE			Mme Vanessa LARCHER		
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Pierrette MAURICE			M. Lucien BAZIN		
Mme Sandrine PARISY	X				
M. Hervé PONDEMER			Mme Marie-Line LEVALLOIS		

LA VILLETTE

M. Arnaud BREARD	X				
------------------	---	--	--	--	--

PERIGNY

M. Jérémy MORU	X				
----------------	---	--	--	--	--

PONTECOULANT

Mme Gislaine MARIE	X				
--------------------	---	--	--	--	--

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
Mme Vanessa LARCHER	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
Mme Isabelle PAUTRET	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Anthony LEROYER	X				
NOUES-DE-SIENNE					
M. Christophe ENGUEHARD	X				
Mme Noémie ESNOULT	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
M. Sylvain LEROYER	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
Mme Anita GUILLOUET	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Catherine BROCHET	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Edward LAIGNEL	X				
Mme Sandrine LEPETIT	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. James LOUVET	X				
Mme Cécile RAULD	X				
Mme Caroline TORTORICI			M. Régis DELIQUAIRE		
M. Frédéric TREFEU	X				
VIRE NORMANDIE					
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER				X	
M. Eddy COUTARD	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	X				
Mme Maryse DUVAUX	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Marie-Line GUEDJ					X
M. Sébastien LEBRUN	X				
M. Michel LELARGE	X				
Mme Hélène LEPRINCE	X				
M. Patrice MARCHAND	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Valérie OLLIVIER			M. Corentin GOETHALS		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Régis PICOT			M. Sylvain DELANGE		
M. Alexandre PORÉE	X				
Mme Martine ROBBES	X				
M. Jacques SALLARD	X				
TOTAL	41	0	6	1	1
Nombre de Membres en exercice	55				
Nombre de conseillers présents	41				
Quorum	28				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	47				

M. Pascal MARTIN, Vice-Président délégué à la Santé et à l'Enseignement Supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'Intercom de la Vire au Noireau a été lauréate, lors de la 3^{ème} vague de l'appel à projets « campus connecté » dans le cadre de l'action « Territoires d'Innovation Pédagogique » et du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Le campus connecté a pour objectifs d'offrir à toute personne bachelière la possibilité de commencer ou de reprendre des études supérieures à distance, dans un lieu d'études universitaires près de chez eux, de bénéficier d'un tutorat et d'un suivi individualisé.

Porté par l'Intercom de la Vire au Noireau en partenariat avec l'Université Caen Normandie, ce campus bénéficie de subventions sur une durée de 5 ans de la Banque des Territoires (pour le compte de l'Etat) et de la Région Normandie à l'amorçage. Cette subvention de la Banque des Territoires liée à l'expérimentation « campus connecté » touche à sa fin le 30 septembre 2026.

Or, l'objectif de la Collectivité est de favoriser l'Enseignement Supérieur sur son territoire ; il réside également dans le fait de garantir une continuité entre la fin de l'expérimentation du campus connecté et d'une part la continuation du campus connecté en cas de possibilité de candidature à l'AAC 2026-2030 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE), ou d'autre part la continuation du dispositif en un e-campus (nom à définir), a minima pour les apprenants inscrits au dispositif pour l'année 2026-2027.

Via le SLESRI (Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) signé avec la Collectivité et la Région Normandie, l'objectif de l'Université de Caen-Normandie rejoint celui de l'Intercom de la Vire au Noireau, à savoir favoriser l'Enseignement supérieur et la formation au sens large sur le territoire intercommunal.

C'est pourquoi il est proposé une convention d'occupation de 2 salles de l'IUT-GON site de Vire Normandie au profit de l'Intercom de la Vire au Noireau pour l'année universitaire 2026-2027, soit du 1^{er} septembre 2026 au 9 juillet 2027 pour un montant de 10 000 euros.

Cette convention, en cas de besoin, pourrait être prolongée par avenant.

Suivant les avis favorables de la commission « Santé et Enseignement supérieur » réunie le 3 septembre et du Bureau communautaire réuni le 9 septembre 2026, le Conseil Communautaire décide d'autoriser Mme la Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'Université de Caen-Normandie, dont le projet est joint en annexe.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc - 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau